

Newsletter

CHAMBRE DE COMMERCE  DU BRÉSIL EN FRANCE

Vous trouverez les événements à venir, l'édition spéciale du Dîner de Gala, nos associés à la une, COMJUR et notre nouveau associé !

EVENEMENTS A VENIR



LE RETOUR DE LULA AU BRÉSIL: COMMENT S'AFFRANCHIR DU BOLSONARISME?



Lundi 11 décembre 2023



18h30

Accueil à partir de 18h



Gaspar ESTRADA

Politologue et directeur exécutif de
l'Observatoire Politique de
l'Amérique Latine et des Caraïbes
(OPALC) de Sciences Po.



Jean-Louis MARTIN

économiste, chercheur
associé à l'IFRI



Modératrice

Geneviève des RIVIÈRES

Administratrice de France-Amériques,
Présidente de l'Institut
France - Amérique latine et Caraïbes

- La conférence sera suivie d'un verre amical -
9, avenue Franklin D. Roosevelt – Paris 8e

[Lien d'inscription \(*\)](#)

**(*) Les membres de la
CCBF bénéficieront du
même tarif que les
membres de France
Amérique**

Notre partenaire :



EVENEMENTS A VENIR

13/12/2023 : Conférence Brésil-Chine: Quelles relations économiques?

Avec Emmanuel Véron et Charles-Henry Chenut

BRÉSIL-CHINE: QUELLES RELATIONS ÉCONOMIQUES?

Asymétrie, dépendance
et stratégie

13 DÉCEMBRE 2023
18H - 19H30

Salle Villa-Lobos,
34 cours Albert 1er
75008 PARIS

places limitées



EMMANUEL VÉRON

Conférencier



Docteur en géographie, spécialiste
de la Chine contemporaine et des
relations internationales

CHARLES-HENRY CHENUT

Modérateur

Conseiller du
commerce
extérieur de la
France
Président de la
Commission
Amérique latine



[Lien d'inscription](#)

LA CCBF A LA UNE – EDITION SPECIALE DÎNER DE GALA

15/11/2023

Dîner de gala de la Chambre de Commerce du Brésil en France pour les 15 ans de la CCBF

La Chambre de Commerce du Brésil en France célèbre cette année ses 15 ans. Nous avons construit un réseau indépendant de près de 200 associés, qui a un rôle fondamental au sein des relations franco-brésiliennes.

Durant notre dîner, nous avons pu compter sur l'appui des groupes Engie, GV Paris Avocats, Itaú, Brapago, Tereos, J8 Haut Luxe, Embraer, L'Oreal, Framatome, Edenred, TotalEnergies et Gineștié Avocats.

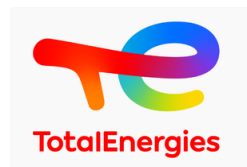
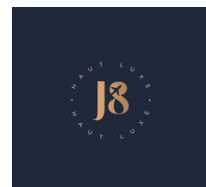
De plus, nous avons accueillis nos invités avec un beau cocktail, les pão de queijo de Monsieur Pão de Queijo, un repas unique et une tombola pour 2 billets d'avion Air France (félicitations à Etienne Laborde, du groupe Edenred)!

Merci à tous nos invités pour leur participation ainsi qu'aux entreprises sponsors pour l'achat de tables!

Sponsors:



Nivault, Costa & Colson Avocats



Partenaires:



[Lisez notre brochure !](#)



LA CCBF A LA UNE – EDITION SPECIALE DÎNER DE GALA



NOS ASSOCIES A LA UNE

20/11/2023

Visite de Unicred à la Chambre de Commerce du Brésil en France

Après avoir été au Web Summit à Lisbonne, Unicred a étendu son voyage et, lors de son passage à Paris, a pu faire une visite à la Chambre de Commerce du Brésil en France.

La CCBF ayant des associés dans le secteur financier, une série de présentations, suivie par une table ronde, furent organisées pour aborder le sujet du système coopératif dans la finance.

Parmi nos nombreuses missions, offrir un espace où nos associés puissent s'exprimer et construire de nouvelles relations est un objectif central.

Nos associés JEAN PAUL ILLY (1) de Crédit Agricole, Juliane Oliveira de VOUCHERPAY (2), LOUIS BAZIRE, ancien employé BNP PARIBAS (3) et CRISTIANE STAINSACK, consultante en innovation (3) ont partagé leur expérience. Merci à Unicred (4) pour la Table Ronde !



NOS ASSOCIES A LA UNE

03/11/2023 – Accord entre MONSIEUR PAO DE QUEIJO et VOUCHERPAY

Nos associés MONSIEUR PÃO DE QUEIJO et VOUCHERPAY ont signé un accord qui permettra à l'entreprise MONSIEUR PÃO DE QUEIJO d'accepter le PIX comme mode de paiement.

C'est un accord très important pour nos associés, ainsi que pour les consommateurs brésiliens.

Récemment, MONSIEUR PAO DE QUEIJO est devenu aussi agent commercial de VOUCHERPAY, un échange important d'expériences entre nos associés !



**La Chambre de
Commerce du Brésil en
France adhère elle aussi
au PIX en 2024 grâce à
VOUCHERPAY!**



ARTICLE JURIDIQUE:

Dénomination sociale, nom de fantaisie et marque déposée au Brésil



07/11/2023 – Louis Lozouet – Venturini IP

Au Brésil, la « dénomination sociale » et la « marque » constituent des instituts juridiques différents. Alors que la dénomination sociale est protégée par le Code civil brésilien (loi n° 10.406 du 10/01/2002) et correspond au nom donné à une entreprise pour qu'elle puisse exercer une certaine activité économique, la marque est soumise aux règles qui découlent de la loi sur la propriété industrielle (loi n° 9.279 du 14/05/1996), et correspond à un signe distinctif qui identifie et distingue produits et services sur le marché.

...

Avez-vous déjà lu cet article? Lisez sa deuxième partie dès maintenant.

Voulez-vous connaître la suite? Lisez l'intégralité de l'article sur notre site.

[Lisez l'article ici](#)

ARTICLE JURIDIQUE:

Éléments essentiels du droit des marques au Brésil



17/11/2023 – Louis Lozouet – Venturini IP

Cet article fait suite à un premier article qui traitait de la différence entre la « dénomination sociale » et la « marque » au Brésil. Le présent article a, quant à lui, l'objectif de présenter quelques éléments d'introduction au droit des marques brésilien....

Voulez-vous connaître la suite? Lisez l'intégralité de l'article sur notre site.

[Lisez l'article ici](#)

ARTICLE JURIDIQUE:

Le projet brésilien d'imposition des actifs financiers à l'étranger

22/11/2023 – Orlando Vignoli Neto
@crsblaw.com

Les nouvelles règles s'appliqueront à compter du 1er janvier 2024.

Après une première tentative d'imposition conformément à l'application de la mesure provisoire 1171/23, le gouvernement brésilien a transmis à la Chambre des députés le projet de loi 4173/23, qui modifie l'imposition des actifs financiers à l'étranger appartenant à des personnes physiques résidentes au Brésil.



Voulez-vous connaître la suite? Lisez l'intégralité de l'article sur notre site.

[Lisez l'article ici](#)

ARTICLE JURIDIQUE: Brésil – Le nouveau cadre légal des garanties

29/11/2023 – BMA French Desk
frenchdesk@bmalaw.com.br

La Loi n° 14.711/2023, qui institue un nouveau "Cadre Légal des Garanties", a été publiée le 31 octobre dernier. La nouvelle Loi modernise le règlement actuel des garanties pour les opérations de crédit, en rendant possible (a) la constitution de plus d'une cession fiduciaire sur le même immeuble, (b) l'extension des garanties réelles déjà enregistrées à de nouveaux financements, et (c) l'exécution extra-judiciaire des hypothèques, parmi d'autres innovations.



BARBOSA MÜSSNICH ARAGÃO

Voulez-vous connaître la suite? Lisez l'intégralité de l'article sur notre site.

[Lisez l'article ici](#)

Bienvenues à notre nouveau associé !

Pierre Delort

Président chez DATARAXY, entreprise dans le conseil et la formation

Suivez les actualités quotidiennes de nos membres et partenaires sur nos réseaux sociaux !



Contactez l'équipe CCBF : contact@ccbf.fr • 01 45 61 22 48

34 Cours Albert 1er 75008 Paris FR